



## OPALIM À VOTRE SERVICE



Depuis le 24 août dernier, arrivée de Capucine LECLERCQ en renfort sur tous les secteurs. Elle est en licence pro. « Production animale » à Bernussou.

## L'ACTU D'OPALIM

### Assemblée Générale 2019

**Vendredi 18 septembre 2020 à partir de 10h30**

Au GAEC DURUDAUD, commune d'Aulon (23210)  
Sortie Aulon, suivre Route de Janaillat

Au vu du contexte sanitaire, les Assemblées de Secteurs n'ont pas pu se tenir au printemps comme prévu. Ainsi seule l'Assemblée Générale Ordinaire sera organisée avec vote de l'ensemble des adhérents. C'est pourquoi, cette année, plus que jamais, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner votre pouvoir en cas d'absence.

L'Assemblée Générale fait partie intégrante de la vie de notre structure, et votre participation importante en assurera la crédibilité.

### Renouvellement de notre agrément PSE

Nous avons reçu en août dernier la réponse officielle de la DDCSPP qui valide le renouvellement de notre agrément PSE pour 5 ans.

**Le dossier est validé dans son intégralité avec extension de la zone de reconnaissance en Charente-Maritime.**

**Conditions de production communes à la production Label Rouges « Gros bovins de boucheries » ont été validées par arrêté du 6 août 2020**

Il était question depuis 2019 que les conditions évoluent pour l'ensemble des labels rouges en viande bovine.

Suite au passage en commission, les règles suivantes sont maintenant officiellement contenues dans l'ensemble des labels :

- ⇒ Lorsqu'un ébourgeonnage ou écornage est réalisé au-delà de 4 semaines d'âge, il doit être réalisé de manière à ce que la douleur des animaux soit réduite au minimum grâce à une anesthésie et/ou analgésie et une bonne désinfection des plaies.
- ⇒ Interdiction de traitement antibiotique dans les 4 derniers mois de vie de l'animal
- ⇒ 80% de l'alimentation du troupeau destiné au label rouge, y compris le pâturage, doit provenir de l'exploitation.
- ⇒ Alimentation sans OGM (<0.9%) pour les animaux du troupeau label rouge.

**Les autres critères restent inchangés. Le cahier des charges des labels vont évoluer rapidement. Nous vous tiendront au courant de leur publication.**

## ASTUCES D'ÉLEVAGE

### Le lève tête mobile : une intervention en toute sécurité sur les animaux



- ↔ Drogage
- ↔ Pose de bolus
- ↔ Épointage
- ↔ Couper les poils des oreilles
- ↔ Remettre une boucle
- ↔ Goulotte évasée pour éviter les risques de blessure de l'animal



Les +	Les -
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sécurité d'intervention pour l'homme et l'animal</li> <li>✓ Peu d'efforts</li> <li>✓ Espacement réglable</li> <li>✓ Très stable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>X Déplacement</li> </ul>

### Focus sur le Lave bottes

Les +	Points à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réglable en hauteur (bottes ou chaussures)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>X Réduire l'espacement entre les 2 balais</li> <li>X Faire un système de jets d'eau</li> </ul>



### Quelques photos pour réaliser son lave bottes soi-même :



### Cotations matières premières

(elles n'incluent pas les frais de transport)

Départ		
La Pallice (17)	Tourteau de colza	231 €
	Tourteau de soja	348 €
ou	Tourteau de soja non OGM	434 €
	Blé	188 €
Bordeaux (33)	Maïs	161 €

Les cotations sont un outil pour se rendre compte du prix des matières premières. Les frais de transport sont à rajouter.

**Si intéressés par l'achat en direct, contactez le 05.87.50.42.30**